



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

COMITÉ DIRECTEUR DU 10 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU

Comité directeur

✓ Présents (18)

Michel Appriou, Jean-Claude Bénintende, Pierre Braëms, Claude Bredat, Bertrand Burlot, François Collin, Hélène Davit, Pierre Demeyer, Alain Etienne, Jeff Fauchier, Véronique Gensac, Yves Gilles, Sébastien Harre, Rémy Kauffmann, Marc Lassalle, Nicolas Lormeau, Sonia Ouldali, Thomas Sénac.

✓ Excusés (5) ayant donné pouvoir

De Jean-Louis Coste à Jean-Claude Bénintende,
De Jean-Louis Debiée à Alain Etienne,
De François Duchesne de Lamotte à Pierre Demeyer,
De Jean-Claude Messmer à Claude Bredat,
De Jean-Pierre Pouleau à Pierre Demeyer.

✓ Absents (2)

Raphaël Acher
Boris Ribreux.

Nombre de votants : 22 (votes 1 et 2) puis 23 - 18 présents et 5 pouvoirs

Invités

Joël Amiable, Bruno Couteaux, Hubert Dessaint, Evelyne Falaix, Dominique Jean, Laurence Hulot, Bénédicte Saury-Jourdain.

Direction technique nationale : Yves Goueslain

Secrétariat : Sophie Maurel – Claude Beaumont



Le partenaire officiel du kite

Ordre du jour

Début de réunion : 9 heures.

Approbation du compte rendu du Comité directeur du 15 octobre 2016 - **vote**

Comités nationaux :

- compte rendu des Assises Parapente et Delta
- désignation par le Comité directeur de membres des CN parapente et delta **vote**

Réforme territoriale :

- représentativité de trois nouvelles grandes ligues (Occitanie, Auvergne - Rhône-Alpes, Grand Est) **vote**
- retrait de représentativité aux anciennes ligues **vote**
- information sur les ligues Nouvelle Aquitaine et Hauts de France

Validation du règlement intérieur de l'APL **vote**

Projet de modification du règlement intérieur de la FFVL. Article 5.4 APL **vote**

Nomination du président de la commission Compétition parapente **vote**

Modification de la liste des gestionnaires de ligne budgétaire **vote**

Validation des propositions d'évolution du réseau des écoles de kite **vote**

Chiffres des licences / Accidentologie

Points d'information :

- partenariat Engie ;
- emploi d'un CDD pour constitution d'une banque de données « recherche de partenariat » ;
- balises météo.

Travaux de fin d'année :

- synthèse de l'olympiade des comités nationaux et des commissions transverses (Espaces de pratique, Communication, Sécurité et technique, Médicale, Développement durable, Éduc'enciel, Hand'Icare, Féminine, Internationale, Vie associative, Assurances, Statuts et règlements, Disciplinaire),
- préparation du budget 2017.

Questions diverses :

- information sur le certificat médical

Fin de réunion : 16 heures.

Jean-Claude Bénintende accueille les membres du Comité directeur et les invités.

Bertrand Burlot ouvre la séance.

Les invités assistant pour la première fois à un Comité directeur se présentent.

Laurence Hulot, parapentiste depuis longtemps, pratique de façon plus régulière ces derniers temps et a rejoint la commission Féminine.

Evelyne Falaix est membre du club de parapente, cerf-volant et boomerang « Altitude Sisteron ». Initiatrice du festival du vent de Sisteron elle a animé le championnat de France acrobatique de cerf-volant. Son but est de développer le cerf-volant dans le grand quart Sud-Est.

Joël Amiable a rejoint l'équipe technique nationale le 1^{er} décembre 2016. À l'origine professeur d'éducation physique, il a été longtemps le DTN de la FFPLUM.

Il interviendra en ligue PIDF, Hauts de France et Grand-Est.

Le DTN informera le Comité directeur des missions des conseillers techniques, celles-ci devant être revues en 2017.

Jeff Fauchier réclame à nouveau un conseiller technique pour la région PACA : le contrat de Patrick Joliet, conseiller technique fédéral, sera renouvelé à mi-temps au 1^{er} janvier.

Approbation du compte rendu du CD du 15 octobre 2016

Document disponible : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/CR_CD_du%2015_oct_%20valid%C3%A9_par_CD10122016.pdf

Vote : à main levée

Nombre de votants : 22.

Résultat du vote « approbation du CR du CD du 15 octobre 2016 » : unanimité

Comités nationaux

Pour rappel, les assises des comités nationaux Delta et Parapente ont eu lieu fin novembre et ont permis de procéder aux élections.

Conformément au règlement intérieur des comités nationaux, six membres ont été élus :

Pour le delta :

- Jean-Louis Debiée (président),
- Alain Etienne (vice-président),
- Samuel Duprat,
- Jean-Marc Gourdon,
- Pascal Lanser,
- Richard Walbec.

Pour le parapente :

- Thomas Sénac (président),
- Pierre Braëms,
- Olivier Bres,
- Alex Ciuhandu,
- Jacques Dupas,
- Jean-Pierre Gaury.

La fédération a assuré la logistique d'accueil pour ces assises du delta et du parapente. Toutefois se pose la question de la difficulté à faire se déplacer les clubs deux fois dans l'année pour l'AG de la FFVL et les assises. Il faut réfléchir à associer les assises à l'AG ou à un autre évènement fédéral.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 22.

Résultat du vote « Désignation par le Comité directeur des membres des comités nationaux Parapente et Delta » unanimité.

Comité national Delta :

Benoît Benier
Robert Deschamps
Cédric Estienne
Catherine Richard
Laurence Rodriguez

Comité national Parapente :

Gérard Favier
Véronique Gensac
Laurence Hulot
Marc Nossin

Réforme territoriale

Représentativité de trois nouvelles grandes ligues (Occitanie, Auvergne - Rhône-Alpes, Grand Est) et Retrait de représentativité aux anciennes ligues

Les ligues sont des associations créées pour représenter régionalement la fédération qui ne peut donc pas les dissoudre mais seulement leur retirer la représentativité.

La ligue Occitanie est créée. L'AG électorale pour l'olympiade 2017-2020 aura lieu le 4 mars.

La ligue Auvergne - Rhône-Alpes de vol libre poursuit le travail de fusion. Les élections ont eu lieu.

L'AG de la ligue Grand- Est se tiendra le 4 février 2017.

La dissolution des deux ligues Lorraine et Alsace n'interviendra que fin décembre 2017.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « Représentativité de trois nouvelles grandes ligues » : unanimité

Le Comité directeur donne la représentativité de la FFVL aux nouvelles ligues à la date de leur AG électorale.

Les anciennes ligues perdent leur représentativité à cette même date.

Information sur les ligues Nouvelle Aquitaine et Hauts de France

Ligue Nouvelle Aquitaine – Michel Appriou

C'est un grand territoire puisque la ligue Aquitaine va absorber les deux ligues Poitou-Charentes et Limousin. Le traité entre les trois ligues a été signé.

Des difficultés de communication avec la ligue Limousin sont apparues : une AG de dissolution de la ligue Limousin précèdera l'AG constitutive de la nouvelle grande ligue.

Ligue Hauts de France

L'AG de la nouvelle ligue est prévue le 4 février.

Les ligues du Nord et de Picardie resteront actives jusque fin d'année 2017.

Le Comité directeur rappelle que la charte graphique fédérale doit être respectée, notamment par les ligues.

Validation du règlement intérieur de l'APL

Le RI de l'APL est disponible sur :

http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/reglement_interieur_de_l_APL_valid_CD_10_decembre_2016.pdf

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « validation du règlement intérieur de l'APL » : unanimité

Projet de modification du règlement intérieur de la FFVL. Article 5.4 APL

Règlement intérieur de la FFVL de la FFVL. Texte à ajouter à l'article 5.4

Le bureau de l'APL est élu parmi les présidents de ligue en exercice ou les présidents de ligue de la dernière olympiade encore membres du comité directeur de leur ligue. Le bureau élu désigne un président en son sein.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « Projet de modification du RI de la FFVL – article 5.4 APL » : unanimité

Nomination du président de la commission Compétition parapente

Intervenant : Thomas Sénac

Marc NOSSIN, compétiteur en PIDF depuis longtemps, est proposé pour remplacer Nicola Di Bernardo dans la fonction de président de la commission Compétition parapente.

Marc Nossin sera également le représentant de la France à la CIVL.

Marc Nossin s'est excusé de ne pas être présent à ce Comité directeur en raison de la tenue de l'AG de son club.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote : Marc Nossin est nommé président de la commission Compétition parapente à l'unanimité.

Modification de la liste des gestionnaires de ligne budgétaire

Intervenants : Thomas Sénac

Gestionnaires qui ont changé :

- Thomas Sénac en remplacement de Véronique Gensac pour le comité national Parapente,
- Marc Nossin en remplacement de Nicola Di-Bernardo pour la commission Compétition parapente,

Voir le document : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Liste_gestionnaires_lignes_budgetaires_validation_CD_10dec16.pdf

Il faut clore les comptes. Il est inutile d'engager des dépenses pour utiliser les fins de budget. Les budgets prévisionnels 2017 sont à transmettre pour le 3 janvier.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « modification de la liste des gestionnaires de ligne budgétaire » : unanimité

Validation des propositions d'évolution du réseau des écoles de kite

Intervenant : Pierre Demeyer

La commission technique des labels kite s'est tenue fin novembre.

Proposition de la commission

- **Organisation simplifiée en un seul niveau** : réseau unique des OBL labellisés EFK, dès leur agrément, avec statut provisoire la première année ou jusqu'à visite d'un conseiller technique, possibilité de mise sous convention et suspension en respect du règlement intérieur fédéral (pour mémoire, parapente et delta ont finalement adopté ce fonctionnement après les mêmes tâtonnements par le passé).
- **Création d'une catégorie hors du réseau des EFK pour les clubs-écoles et autres structures sous statut associatif**, quel que soit leur fonctionnement : les CEK.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 23

Résultat du vote « évolution du réseau des écoles de kite selon la proposition de la commission technique des labels kite » : unanimité

Chiffres des licences / Accidentalité

Intervenants : Sophie Maurel pour les chiffres des licences

Une baisse de 2 % du nombre de licences est constatée.

L'impact se situe principalement dans la discipline du kite.

Le secrétariat a reçu des licences des écoles de kite après une relance ; le rappel a donc été efficace.

Certaines structures n'envoient pas les licences délivrées régulièrement : cela soulève un problème d'assurance et rend le suivi des budgets difficile.

Chiffres accident – Claude Beaumont

Le nombre des accidents a baissé en 2016 par rapport à 2015 (-17 %).

Nous déplorons 14 accidents à l'issue fatale dont un accident en biplace au cours duquel le pilote et le passager sont décédés.

Les accidents en biplace, au nombre de 85, sont ceux qui ont le plus d'impact sur le rapport sinistres/primes.

Les statistiques détaillées seront fournies en fin d'année.

Points d'informations diverses

Partenariat ENGIE

Le partenariat avec ENGIE devrait être reconduit en 2017 pour deux ans reconductibles.

Il est projeté d'inviter le représentant d'ENGIE à Courchevel lors de la compétition vol à ski.

Ce partenariat est lié à la délégation du kite à la FFVL. La décision du ministère doit être rendue pour le 31 décembre 2016.

Emploi d'un CDD pour constitution d'une banque de données « recherche de partenariat »

Les aides de l'État étant en constante diminution, la recherche de partenaires est toujours plus nécessaire.

La FFVL a engagé Marion Le Doaré qui a pris ses fonctions le 7 décembre sous un contrat à durée déterminée de trois mois.

Elle vient de terminer un master 2 pro à la Sorbonne et est spécialisée dans la recherche de financement. L'objectif qui lui est fixé est de parvenir à finaliser un dossier de partenariat et de constituer une base de données destinée à démarcher de nouveaux possibles partenaires.

Projet Boomerang – présentation vidéo <http://boomerang33.fr/projetatelier.html>

Michel Appriou présente son projet d'impression de boomerangs en 3D – projet pilote sur Bordeaux.

Il recherche une piste de financement pour démarrer le projet. Un appel à financement participatif sera lancé après Noël.

Le projet démarrera au mois de mars lors des assises du boomerang.

Le concept pourrait être développé à l'échelon national :

- impression d'objets pour la fédération ;
- investissement du comité national Cerf-volant.

Balises météo

La décision prise l'an dernier de cesser le financement des cartes SIM des balises météo prend une nouvelle tournure. Ces cartes SIM seront remplacées par des transmetteurs « sigfox ».

Les clubs gestionnaires ont reçu par courriel l'information et la fiche à renseigner.

Le coût sera de 0,70 € par balise et par mois à quoi il faudra ajouter le coût des cinq balises qui, de par leur situation géographique, ne captent pas le réseau sigfox (financement global FFVL).

Travaux de fin d'année

[Synthèse de l'olympiade des comités nationaux et des commissions transverses \(Espaces de pratique, Communication, Sécurité et technique, Médicale, Développement durable, Éduc'enciel, Hand'Icare, Féminine, Internationale, Vie associative, Assurances, Statuts et règlements, Disciplinaire\)](#)

Les commissions doivent transmettre leur rapport d'olympiade pour **15 janvier** à Sophie.

Ces CR seront validés par le CD du 28 janvier 2017.

Il est demandé aux présidents de commission de rester dans les grandes lignes (2 à 3 pages au maximum).

Préparation du budget 2017

Intervenant : Thomas Sénac

Une nouvelle trame du budget prévisionnel va être transmise, **pour un retour au plus tard le 3 janvier 2017.**

Le Bureau directeur se réunira ensuite pour définir le budget qui sera voté au CD du 28 janvier pour présentation à l'AG de la fédération en mars 2017.

Questions diverses

Information sur le certificat médical

Intervenant Yves Goueslain

Le dispositif relatif au certificat médical de non-contre-indication a fait l'objet de récentes évolutions.

Le décret du 12 octobre 2016 fixe les conditions de renouvellement du certificat médical :

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Le-certificat-medical-pour-le-sport-ca-bouge>

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive concernée devient le certificat d'absence de contre-indication.

La fédération devra fixer la périodicité de renouvellement du certificat d'absence de contre-indication pour les disciplines du cerf-volant, du kite et du boomerang.

Pour les disciplines du parapente et du delta, le décret indique que le certificat d'absence de contre-indication (CACI) est obligatoire à la souscription d'une première licence puis tous les ans pour la pratique de loisir et de compétition.

Une demande a été formulée au ministère afin d'obtenir un allègement de cette disposition et obtenir une fréquence différente pour la pratique de loisir du parapente et du delta : CACI à renouveler tous les trois ans.

PROPOSITION DE LA COMED

À partir de 2018, **pour le kite, le cerf-volant et le boomerang**

Pour la pratique de loisir, à souscription de la première licence, le sportif devra présenter un certificat d'absence de contre-indication (CACI) suite à un examen complet.

Ensuite :

- de 0 à 18 ans inclus, présentation d'un CACI tous les trois ans ;
- de 19 à 49 ans, présentation d'un CACI à la 1^{re} licence ;
- les plus de 49 ans devront renouveler le CACI tous les dix ans ;
- dans l'intervalle, lorsque le CACI n'est pas demandé, le sportif devra renseigner le questionnaire de santé; en cas de réponse non conforme, le sportif devra obtenir un CACI auprès du médecin de son choix.

En compétition, le sportif devra fournir :

- un CACI tous les trois ans et dans l'intervalle renseigner le questionnaire de santé ; en cas de réponse non conforme, le sportif devra obtenir un CACI auprès du médecin de son choix ;
- pour les compétiteurs non licenciés, présentation d'un CACI datant de moins d'un an.

Olympiade future – projet politique à construire

Le Comité directeur termine la séance avec un échange sur les orientations politiques pour la prochaine olympiade.

Véronique Gensac liste les pistes évoquées.

Fin du Comité directeur.

Jean-Claude Bénintende remercie les participants.